



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MAREMNE ADOUR CÔTE-SUD
SÉANCE DU 27 JUIN 2017 À 18 HEURES 30
SALLE LADISLAS DE HOYOS DU PÔLE CULINAIRE DE MACS À SEIGNOSSE

Nombre de conseillers :

en exercice : 54

présents : 39

absents représentés : 11

absents : 4

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 27 JUIN 2017

L'an deux mille dix-sept, le vingt-sept du mois de juin à 18 heures 30, le conseil communautaire de la Communauté de communes Maremne Adour Côte-Sud dûment convoqué le 19 juin 2017, s'est réuni en session ordinaire, à la salle « Ladislas de Hoyos » du pôle culinaire de MACS à Seignosse sous la présidence de Monsieur Jean-Claude Daulouède.

Présents :

Mesdames et Messieurs Frédérique CHARPENEL, Jean-Claude DAULOUÈDE, Jean-Claude SAUBION, Pierre FROUSTEY, Jean-François MONET, Benoît DARETS, Patrick BENOIST, Marie APHATIE, Didier SARCIAT, Francis BETBEDER, Xavier GAUDIO, Lionel CAMBLANNE, Henri ARBEILLE, Delphine BART, Jacqueline BENOIT-DELBAST, Pascal BRIFFAUD, Alain CAUNÈGRE, Nicole CHUSSEAU, Éric COURÉAU, Anne-Marie DAUGA, Sylvie DE ARTECHE, Nathalie DECOUX, Jean-Luc DELPUECH, Michel DESTENAVE, Louis GALDOS, Christine GAYON, Patrick LACLÉDÈRE, Corine LAFITTE, Francis LAPÉBIE, Michel LAUSSU, Marie-Thérèse LIBIER, Isabelle MAINPIN, Aline MARCHAND, Stéphanie MORA-DAUGAREIL, Michel PENNE, Jérôme PETITJEAN, Arnaud PINATEL, Françoise TROCCARD, Jean-Louis VILLENAVE.

Absents représentés :

M. Hervé BOUYRIE est suppléé par M. Bernard MORESMAU, Mme Nelly BÉTAILLE a donné pouvoir à M. Patrick LACLÉDÈRE, M. Pascal CANTAU a donné pouvoir à Mme Sylvie DE ARTECHE, Mme Cécile CROCHET a donné pouvoir à M. Arnaud PINATEL, M. Fabrice DATCHARRY a donné pouvoir à M. Pascal BRIFFAUD, Mme Céline FERREIRA a donné pouvoir à Mme Marie-Thérèse LIBIER, Mme Valérie GELEDAN a donné pouvoir à M. Lionel CAMBLANNE, Mme Christine JAURY-CHAMALBIDE a donné pouvoir à M. Louis GALDOS, Mme Patricia MARS-JOLIBERT a donné pouvoir à M. Michel PENNE, Mme Kelly PERON a donné pouvoir à M. Pierre FROUSTEY, Mme Sabine RICHARD a donné pouvoir à M. Jean-Claude SAUBION.

Absents : Mesdames Nathalie CASTETS et Chantal JOURAVLEFF.

Messieurs Éric KERROUCHE, qui a quitté la salle et Alain LAVIELLE, qui lui avait donné pouvoir, n'ont pas pris part au vote.

Secrétaire de séance : Madame Jacqueline BENOIT-DELBAST.

OBJET : FINANCES COMMUNAUTAIRES - COMPTE ADMINISTRATIF 2016 - BUDGET ANNEXE DE L'AYGUEBLUE
Rapporteur : Monsieur Jean-Claude Daulouède



Monsieur Jean-Claude Daulouède, deuxième vice-président, est désigné à l'unanimité pour présider la séance.
 Monsieur Eric Kerrouche quitte la salle, afin que les conseillers procèdent au vote.

Monsieur Jean-Claude Daulouède, après avoir procédé à la présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles sur les résultats de l'ensemble des budgets principal et annexes, telle qu'exigée par les dispositions de l'article L 2313-1 du code général des collectivités territoriales, présente les résultats correspondant au budget annexe de l'Aygueblue suivants :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT			
		CA 2015	CA 2016
	Nature		
	61521 TERRAINS		0,00
	61522 ENTRETIEN DES BATIMENTS	17 846,36	
	615221 ENTRETIEN ET REPARATION BATIMENTS PUBLICS		6 688,80
	6231 ANNONCES ET INSERTIONS	972,00	1 728,00
	6247 TRANSPORTS COLLECTIFS	50 890,66	33 015,51
	63512 TAXES FONCIERES	23 971,00	27 495,00
Total	Chapitre	93 680,02	68 927,31
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	022 DEPENSES IMPREVUES		
Total	Chapitre	0,00	0,00
022	DEPENSES IMPREVUES		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
Total	Chapitre	0,00	0,00
023	VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	6811 DAP - IMMOBILISATIONS INCORPELLES ET CORPELLES	299 988,82	331 559,20
Total	Chapitre	299 988,82	331 559,20
042	OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS		



	Nature	2016	2017
	66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	302 751,55	276 649,92
	66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNES	11 939,24	-8 921,81
	6681 AUTRES CHARGES FINANCIERES	110 000,00	
Total	Chapitre	424 690,79	267 728,11
66	CHARGES FINANCIERES		
	Nature	2016	2017
	6711 INDEMNITES DE RESILIATION DE MARCHES PUBLICS		2 577,60
	67443 AUX FERMERS ET CONCESSIONNAIRES	668 913,33	663 553,32
Total	Chapitre	668 913,33	666 130,92
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Total	Dépenses	1 487 272,96	1 334 345,54



SECTION DE FONCTIONNEMENT

RECETTES

	Nature	CA 2015	CA 2016
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	228 702,30	99 144,64
Total	Chapitre	228 702,30	99 144,64
002	RESULTAT REPORTÉ DE FONCTIONNEMENT		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	70878 PAR D'AUTRES REDEVABLES	4 561,00	
Total	Chapitre	4 561,00	0,00
70	PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	7552 PRISE EN CHARGE DU DEFICIT PAR LE BUDGET PRINCIPAL	1 731 997,47	2 048 448,00
	757 REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMIERS ET CONCESSION.	10 431,22	10 147,06
	758 PRODUITS DIVERS DE GESTION COURANTE	3 000,00	3 000,00
Total	Chapitre	1 745 428,69	2 061 595,06
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE		
	Nature	CA 2015	CA 2016
	76812 PRODUITS EXCEPTIONNELS		2 540,98
Total	Chapitre	0,00	2 540,98
76	PRODUITS FINANCIERS		
Total	Recettes	1 978 691,99	2 163 280,68



SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	001 RESULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ	321 005,41	278 326,39	
	1641 EMPRUNTS EN EUROS	700 000,00	731 078,12	
Total	Opération PAS D'OPERATION	1 021 005,41	1 009 404,51	0,00
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	2031 FRAIS D'ETUDES	15 768,00	864,00	
Total	Opération 910 TRAVAUX DE CONSTRUCTION	15 768,00	864,00	0,00
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	2313 CONSTRUCTIONS	13 379,83	80 482,32	167 000,00
Total	Opération 940 TRAVAUX BATIMENTS	13 379,83	80 482,32	167 000,00
TOTAL	Dépenses	1 050 153,24	1 090 750,83	167 000,00



SECTION D'INVESTISSEMENT				
RECETTES				
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	1641 EMPRUNTS	110 000,00		
Total 016	Chapitre EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILEES	110 000,00	0,00	0,00
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT			
Total 021	Chapitre VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	28031 FRAIS D'ETUDES	5 562,72	5 562,72	
	28135 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	1 203,36	1 175,86	
	28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	279 167,15	310 630,15	
	28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	2 255,76	2 255,76	
	28188 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	11 799,83	11 934,71	
Total 040	Chapitre OPERATIONS D'ORDRE DE TRANSFERT ENTRE SECTIONS	299 988,82	331 559,20	0,00
	Nature	CA 2015	CA 2016	RAR 2016
	10222 F.C.T.V.A.	3 612,39	9 471,42	
	1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	358 225,64	392 274,39	
Total 10	Chapitre DOTATIONS, FONDS DIVERS ET RESERVES	361 838,03	401 745,81	0,00
TOTAL	Recettes	771 826,85	733 305,01	0,00



Le CONSEIL COMMUNAUTAIRE, après en avoir délibéré et par 49 voix pour et 1 abstention de Madame Nathalie Decoux,

VU la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L. 1612-12 et L. 2121-31 ;

VU l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU l'article 2121-14 du code général des collectivités territoriales ;

VU la présentation brève et synthétique retracant les informations financières essentielles jointe au compte administratif, conformément aux dispositions de l'article 2313-1 du code général des collectivités territoriales ;

VU le compte de gestion du budget principal et des budgets annexes 2016 transmis par le comptable public ;

- donne acte de la présentation du compte administratif 2016 du budget annexe de l'Aygueblue,
- constate les identités de valeur avec les indications portées au compte de gestion pour le résultat de l'exercice 2016,
- arrête pour 2016, au budget annexe de l'Aygueblue, les résultats de l'exercice à 650 671.07 €, et le résultat de clôture à 471 489.32 €, les restes à réaliser en dépenses s'élèvent à 167 000€ et en recettes à 0.00 €.

La présente délibération pourra faire l'objet d'un recours contentieux pour excès de pouvoir dans un délai de deux mois devant le Tribunal Administratif de Pau à compter de sa publication et de son affichage et de sa notification au représentant de l'Etat dans le département.

Fait et délibéré les jour, mois et an ci dessus

Pour extrait certifié conforme

A Saint Vincent de Tyrosse, le 30 juin 2017

Le vice président,

Jean-Claude Daulouède

